

«Dessine-moi un droit!» - la Commission européenne lance la quatrième édition de son concours de posters pour les jeunes afin de célébrer le vingtième anniversaire de la convention des droits de l'enfant

Le vingtième anniversaire de la convention relative aux droits de l'enfant est le sujet d'un concours de posters lancé ce 20 novembre 2009 par le vice-président Jacques Barrot. Les jeunes Européens âgés de 10 à 18 ans sont invités à imaginer un poster sur l'un des droits consacrés par la convention. L'objectif du concours est de faire en sorte que ces jeunes Européens soient mieux informés de leurs droits et mieux équipés pour les défendre.

«Garantir et promouvoir les droits de l'enfant est la meilleure façon de célébrer le vingtième anniversaire de la convention relative aux droits de l'enfant, tout en affirmant une valeur européenne fondamentale», a déclaré le vice-président Barrot. «En travaillant ensemble sur la convention des droits de l'enfant, les jeunes connaîtront mieux leurs droits et pourront donc les faire valoir lorsqu'il le faut. C'est pourquoi, pour paraphraser Antoine de Saint-Exupéry, ce grand rêveur de notre époque, je leur adresse l'invitation suivante: "dessine-moi un droit!"»

Les enfants et les adolescents qui souhaitent participer au concours devront imaginer un poster illustrant l'un des droits consacrés par la convention. Ils seront répartis en deux catégories d'âge (de 10 à 14 ans et de 15 à 18 ans) et travailleront par groupes composés de quatre participants au moins (sous la supervision d'un adulte). Les projets soumis feront l'objet d'une première évaluation au niveau national et des prix seront décernés aux trois meilleures équipes de chaque catégorie d'âge lors de cérémonies qui se tiendront dans leur pays début avril 2010.

Les équipes ayant remporté le premier prix des concours nationaux s'affronteront lors d'un deuxième tour au niveau européen. Les trois meilleures équipes de chaque catégorie d'âge seront invitées à Bruxelles du 8 au 10 mai 2010 pour un week-end mémorable et une visite des institutions européennes. Elles prendront également part à la cérémonie de remise des prix européens.

Le concours en est à sa quatrième édition. La première, en 2006, était axée sur l'affirmation des droits de l'enfant en général, tandis que la deuxième, en 2007, mettait en exergue la lutte contre les discriminations. En 2008, la troisième édition était consacrée au droit des enfants à la protection. La participation augmente d'année en année: en 2008, plus de 8 000 équipes, c'est-à-dire plus de 40 000 participants issus de toute l'Union européenne, ont relevé le défi.

Les meilleurs projets seront présentés sur les sites web des représentations de la Commission dans les États membres et sur le portail Europa. Ils pourront également être utilisés pour de futures campagnes européennes.

Site web du concours: <http://www.europayouth.eu/>

http://ec.europa.eu/commission_barroso/barrot/welcome/default_fr.htm

Personnes de contact:

Michele Cercone: +32 2 298 09 63

Riccardo Mosca: + 32 2 296 14 04